

DETROIT SLX

Revêtement souple de façade
aux résines acryliques et siloxanes

- ✓ Aspect mat minéral
- ✓ Microporeux et garnissant
- ✓ Modulable du D3 au I4
- ✓ Très bonne résistance à la salissure
- ✓ Monoproduit du D3 au I2

Protection
des Façades

D3 / IMPER



DEFINITION

Produit en phase aqueuse à base de résines acryliques et siloxanes pour une utilisation en revêtement souple d'imperméabilité de façade "RSI" ou en revêtement semi-épais "RSE", d'aspect "mat minéral". Spécialement adapté à l'entretien des systèmes de revêtements épais et/ou des systèmes de revêtements d'imperméabilité.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur.

DESTINATION : ravalement de façade.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L. - Pot de 4 L.
- Livré en blanc et toutes teintes.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- Pour certaines teintes avec Y < 35 %, la technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences des NF DTU 42.1 et 59.1 (nous consulter).

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
- maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques,
- supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (système qualifié C₁),
- revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
- enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable,
- anciennes peintures ou revêtements organiques reconnus en bon état de conservation (après étude préalable si emploi en RSI).

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

DETROIT SLX s'emploie aussi :

- en qualité de revêtement semi-épais (A1), pour l'entretien des ETICS faïencés (cf. système K2 suivant Règles professionnelles SFJF/UPPF relatives à l'entretien et à la rénovation des ETICS et Tableau E/R à valeur de Cahier des Charges).

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne jamais appliquer mouillé sur mouillé. Respecter les délais de recouvrement.

Les RSI et les RSE ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et en tout état de cause doivent être arrêtés à 25 cm du sol minimum.

Certains revêtements de façade peuvent faire l'objet de dégradations par des escargots (phénomène sporadique, difficile à prévoir). Ces attaques peuvent être rendues plus difficiles en éloignant les végétaux de la paroi, et avec un parterre de graviers périphérique. Il est recommandé de s'assurer avant le début des travaux si des cas similaires sont survenus aux alentours du chantier. En cas de présence d'escargots susceptibles de dégrader le revêtement après livraison du chantier, préférer la solution DETROIT "AGP" (sur commande spéciale), non appétante pour les gastéropodes. Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C ni par humidité relative supérieure à 80 % (à 90 % dans les DOM-TOM), par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

Pour les systèmes d'imperméabilité, se référer au Cahier des Charges ETANCH COAT.

DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau : en couche d'impression : 5 % et en couche de finition : 0 à 5 %.

Pistolet sans air : 10 à 15 %.

MATERIEL :

- Brosse à soies mixtes.
- Rouleau polyamide texturé 14 à 18 mm pour 200 à 250 g/m².
- Rouleau polyamide texturé 18 à 20 mm pour 350 à 400 g/m².
- Pistolet sans air : buses Ø 19 à 23 millièmes de pouce et filtres de 50 "mesh"/maille.

CONSOMMATION :

250 à 400 g/m² par couche selon système (voir tableau ci-après). Consommation variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23°C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 3 heures.

Recouvrable : 24 heures.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (2 à 3 semaines).

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1 ou au NF DTU 42.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer. (La conservation des revêtements bien adhérents en cas d'une application comme RSI n'est possible que si une étude préalable conclut favorablement à leur maintien).

- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.

- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar). Ragréage et rebouchage si nécessaire.

Lichens et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

DETROIT SLX

	NF DTU 59.1			NF DTU 42.1			
Système	D3	I1	I2	Système	I2	I3	I4
Mono produit	E4 V2 W3 A1	E4 V2 W3 A2	E4 V2 W3 A3	Multi produits	E4 V2 W3 A3	E5 V2 W3 A4	E5 V2 W3 A5
Impression	FONDS BRUTS : VERSAFIX E ou VERSAFIX S (0,140 l/m ²) 200 g/m² ou ETANCH BASE ⁽¹⁾ dilué à 10 % (0,160 l/m ²) 200 g/m²			-	FONDS BRUTS : VERSAFIX E "Granité Plus" ⁽²⁾ (0,130 l/m ²) 200 g/m²		
	FONDS REVÊTUS : idem ou DETROIT SLX dilué à 5 % (0,160 l/m ²) 200 g/m²				-	FONDS REVÊTUS : idem ou DETROIT SLX dilué à 5 % (0,160 l/m ²) 200 g/m²	
Intermédiaire	-	-	DETROIT SLX (0,235 l/m ²) 300 g/m²	Intermédiaire	DETROIT SLX dilué (0,240 l/m ²) 300 g/m²	ETANCH BASE (0,320 l/m ²) 400 g/m²	ETANCH BASE (2 x 0,320 l/m ²) 2 x 400 g/m² + ETANCH ARMURE ⁽³⁾
Finition	DETROIT SLX dilué (0,240 l/m ²) 300 g/m²	DETROIT SLX (0,320 l/m ²) 400 g/m²	DETROIT SLX (0,240 l/m ²) 300 g/m²	Finition	DETROIT SLX dilué (0,240 l/m ²) 300 g/m²	DETROIT SLX (0,320 l/m ²) 400 g/m²	

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾ L'utilisation du produit ETANCH BASE en couche d'impression ou intermédiaire permet de freiner significativement la carbonatation des bétons (classe C1) selon NF EN 1062-1.

⁽²⁾ Peut être remplacé en fonction des contraintes d'adaptation au support par l'impression VERSAFIX S ou ETANCH FIX S ou ETANCH BASE dilué à 10%. Se référer au cahier des charges ETANCH COAT.

⁽³⁾ L'armature doit être marouflée dans la première couche d'ETANCH BASE encore fraîche, puis recouverte par une deuxième couche d'ETANCH BASE après 24 heures de séchage.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- masquage du faïencage avec complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie des bétons, enduits hydrauliques, ou organiques,
- protège le sujet de la pollution atmosphérique,
- bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- apporte une couleur uniforme au support,
- stabilité de la couleur,
- obtention d'un revêtement de parfaite matité.

IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G₃E₃S₂V₂W₃A₃C₀₋₁** (classement français D3).
- Classement normalisé : **G₃E₃S₂V₂W₃A₃C₀₋₁** (classement français I1 à I4).
- Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I - 7b₂.

Performance C1 obtenue pour tout système incorporant au moins 200 g/m² d'ETANCH BASE (Sd ≥ 200 m), en impression ou en intermédiaire.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 70,4 ± 2,0 %.

En volume calculé : 63,3 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,25 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit épais.

Aspect du feuil sec :

Mat.

Indice de brillant à 85° = 1.

Poché.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Sécurité en cas d'incendie : Système D3/I1 : classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0.

Système I2 à I4 : classement conventionnel de réaction au feu M2 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002). DETROIT SLX est conforme aux exigences du § 5.1 du guide de Préconisations "ETICS-PSE" V2 de septembre 2020 en ce qui concerne l'entretien et la rénovation des ETICS-PSE.

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.com.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : accessible sur le site www.soframap.com ou sur la base INIES/CSTB.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. DoP (QR CODE ci-après).




DoP n°S13168_4_2
DETROIT SLX
DoP n°S13071_2
ETANCH COAT

ALLIOS - SOFRAMAP
2648, RD 6007
F 06270 VILLENEUVE-LOUBET

07

EN 1504-2
Systèmes de protection de surface
Revêtement

CE QR CODE ci-dessus pour consulter la DoP référencée donnant en niveau ou classe les caractéristiques essentielles du produit ou du kit incorporant le produit (copie papier sur demande), avec leurs documents d'accompagnement, ou le site www.soframap.com.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : mars 2010
Date de révision : février 2022
Indice de révision : 09

